

19 MARS • MARCHÉ POUR LA JUSTICE ET LA DIGNITÉ

LE PANNEAU SYNDICAL SUD ÉDUCATION #037 • MI-MARS 2017

Agir contre les violences policières et racistes

Le viol et l'agression de Théo Luhaka par quatre policiers de la Brigade spécialisée de terrain le 2 février 2017 à Aulnay-sous-Bois dans le 93 ont créé une vague de colère et de révolte contre les violences policières et l'impunité. En France, une personne par mois décède suite à des crimes policiers : techniques de piége qui conduisent à l'asphyxie, tirs de balles ou de flashball, utilisation du Taser... Les policier-e-s qui commettent ces crimes doivent être traduit-e-s en justice. Cette situation découle des politiques sécuritaires et de stigmatisation à l'encontre des roms, des jeunes « issu-e-s de l'immigration » des anciennes colonies, des migrant-e-s, des réfugié-e-s et des habitant-e-s des quartiers populaires et ce au plus haut niveau de l'État.

L'état d'urgence, désormais permanent, remet en cause les libertés fondamentales. Celles des quartiers populaires tout d'abord puis plus largement de tout-e-s celles et ceux qui veulent faire usage de leur droit de manifester, de Rémy Fraisse, décédé d'un tir de gendarme à Sivans, aux syndicalistes mutilé-e-s par des tirs de la police lors des manifestations contre la loi travail, et aux lycéen-ne-s qui manifestent. Le rapport d'Amnesty International publié le 23 février 2017 dénonce la France pour ses abus de l'État d'urgence. L'assouplissement récent des règles relatives à l'usage des armes à feu par les policier-e-s aggrave encore cette dérive vers un État policier qui met en péril nos libertés individuelles et collectives.

Pour que l'injustice ne succède pas aux violences policières, nous appelons avec notre Union syndicale Solidaires à réussir la manifestation du 19 mars, initiée par des collectifs de victimes et de leurs proches, et à laquelle appelle aussi un large panel d'organisations et de syndicats.

Tourisme ou calendrier scolaire ?

Programmé jusqu'à la rentrée 2017-2018, le calendrier scolaire actuel est un véritable scandale. Il bafoue l'alternance des 7 semaines de classe et des 2 semaines de congés et méprise l'équilibre des temps d'apprentissage des élèves et d'exercice des personnels. « Très soucieux » des élèves et de leur réussite quand il a imposé sa réforme des rythmes scolaires, le ministère l'est beaucoup moins quand il s'agit de s'asseoir sur l'équilibre annuel des périodes pour favoriser les intérêts économiques de l'industrie du tourisme.

Contre le vote électronique

Le gouvernement annule le vote électronique des Français-es de l'étranger pour les législatives à cause de risques d'attaques, de manipulations faussant les résultats et de publication de listes disant qui a voté pour qui. Mais il maintient le e-vote pour les élections professionnelles de 2018 ! Aucun système numérique ne peut être complètement sécurisé, SUD éducation revendique l'abandon du vote électronique pour toutes les élections ainsi que l'abrogation du Livret scolaire numérique et de tout système de fichage.



**POUR VOUS TENIR
AU COURANT DES LUTTES,
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :
WWW.SUDEDUCATION.ORG**